

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210629-C_61_06_2021-DE

C- 61-06-2021

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 21 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2021

AMÉNAGEMENT DURABLE - FONCIER - HABITAT - URBANISME - AMÉNAGEMENT DU SITE NIORT TECH III - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à François BONNET, Guillaume JUIN à Aurore NADAL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire-s absent-e-s suppléé-e-s :

Olivier D'ARAUJO par Claude HAMAIDE.

Titulaire-s absent-e-s :

Christelle CHASSAGNE

Titulaire-s absent-e-s excusé-e-s :

Annick BAMBERGER, Christine HYPEAU, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 29 JUIN 2021

AMÉNAGEMENT DURABLE - FONCIER - HABITAT - URBANISME - AMÉNAGEMENT DU SITE NIORT TECH III - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans la poursuite du projet de Niort Tech I qui héberge actuellement des activités dans le domaine du numérique, le projet de Niort Tech III est de créer un lieu-totem et un lieu-ressources de l'écosystème numérique niortais.

Ainsi, le programme de l'opération de Niort Tech III a comme vocation d'être une rampe de lancement de projets (numérique, de formation de start-ups, etc.) autour de 8 pôles fonctionnels :

- Pôle Accueil du public ;
- Pôle Événementiel et espaces communs : salles de réunion, espaces de détente, foyer étudiants, espace de restauration / snacking ;
- Pôle Hébergement des entreprises : incubateur / accélérateur d'entreprises, espace pépinière / hôtel d'entreprises, espaces co-working, créative house ;
- Pôle Enseignement supérieur : salles de formation ;
- Pôle Soutien à l'innovation : fab lab, petit studio de production ;
- Pôle de gestion du site : administration, entretien / maintenance ;
- Pôle service supports aux usagers : point café, conciergerie, sanitaires ;
- Espaces extérieurs : jardin paysager, terrasses, aire de stationnement, abris vélos.

Conçu comme un campus numérique ouvert à fort potentiel d'expertise, ce projet est au service du développement et de l'économie du territoire et à rayonnement national et européen.

Aujourd'hui, et après avoir fait l'objet d'une validation de son programme, cette opération dont le montant est estimé à 11 000 000 € HT peut prétendre à des co-financements à hauteur de 54 % selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES en euros HT		RECETTES en euros HT	
Travaux	7 766 000	Subvention Etat DSIL/FNADT (10 %)	1 100 000
Honoraires de maîtrise d'œuvre (12,5 %)	970 750	Subvention Etat Fonds Friches 2022 (10 %)	1 100 000
Etudes diverses, aléas et imprévus	1 450 250	Subvention Région Nouvelle-Aquitaine CPER 2021-2027 (20 %)	2 200 000
Equipements et mobilier	488 000	Subvention Europe FEDER (9 %)	990 000
Actualisation et révisions	325 000	Subvention Conseil Départemental Deux-Sèvres CAP 79 (3 %)	330 000
		Partenariats privés, mécénats d'entreprises (2 %)	220 000
		Autofinancement Communauté d'Agglomération du Niortais (46 %)	5 060 000
TOTAL HT	11 000 000 € HT	TOTAL HT	11 000 000 € HT

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement prévisionnel de l'opération Niort Tech III ;
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter les différents financeurs, à déposer les dossiers de demandes de subvention et à signer tous les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

François GUYON

Délégué du Président